

Master

mention MEEF 1^{er} degré

SCIENCES HUMAINES, LETTRES, LANGUES

MI MEEF 1^{er} degré
Professeur.e des écoles

M2 MEEF 1^{er} degré
Professeur.e des écoles

Pour accéder aux fiches filières, cliquez sur les intitulés des diplômes ci-dessus.

LICENCES CONSEILLÉES

- Toutes les licences et tous les titulaires d'un bac +3 reconnu sont acceptés en préinscription.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Modalités publiées sur le site de l'Espé en février – mars : <http://www.espe.u-bourgogne.fr>, rubrique Préinscriptions.

COMPÉTENCES ACQUISES

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- Construire, mettre en oeuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves
- + 14 compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation.

DÉBOUCHÉS

- Professeur.e des écoles

<http://ub-link.u-bourgogne.fr>

CONTENUS DE LA MENTION

- Connaissance du système éducatif du primaire et de ses publics, la didactique des disciplines, l'analyse des pratiques pédagogiques
- Initiation à la recherche
- 2 stages d'observation et de pratique accompagnée en M1
- M2 en alternance avec stage en responsabilité à mi-temps



ESPE
Bâtiment Gabriel
Aile Sud
6 boulevard Gabriel
21000 DIJON



Certification

Master, diplôme national inscrit
RNCP (Répertoire National des
Certifications Professionnelles)



Rémunération

1400 à 2000 € net mensuels

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de master 2013.



Taux d'insertion

86 %

CONTACTS

Bureau 1^{er} degré

scolarite@espe.u-bourgogne.fr
03 80 39 35 88 / 35 85

Site d'Auxerre : 03 86 72 03 11

Site Dijon (Dumont) : 03 80 67 09 50

Site Mâcon : 03 85 21 94 21

Site Nevers : 03 86 59 74 84



Pôle Formation et Vie Universitaire

Maison de l'Université

03 80 39 39 80

pole.formation@u-bourgogne.fr



Capacité d'accueil en M1

- 2018 – 2019 : pas de capacité d'accueil
- 2019 – 2020 : modalités non définies à ce jour

Nombre de dossiers reçus / nombre de places

- 580 dossiers reçus pour la rentrée 2018 – 2019



Périodes en milieu professionnel

Master 1

- 2 semaines de stage d'observation et de pratique accompagnée au semestre 1 (autour des vacances de la Toussaint),
- puis 2 semaines de stage de pratique accompagnée avec prise de responsabilité progressive au semestre 2 (courant février).

Master 2

- étudiant.es n'ayant pas réussi le CRPE et souhaitant valider le M2 : des stages de pratique professionnelle accompagnée sont mis en place. Trois périodes seront identifiées dans l'année scolaire pour organiser 3 stages différents, un dans chaque cycle de l'école primaire.
- étudiant.es fonctionnaires-stagiaires ayant réussi le CRPE : affectation dans un établissement à mi-temps et à mi-temps en formation à l'Espé.